

Invitation au sourçage relatif à la maintenance curative des équipements médicaux du Centre hospitalier universitaire vétérinaire des animaux de compagnie (Chuv-Ac) de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Contexte et objet :

L'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) est un établissement public d'enseignement et de recherche sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Elle se répartit sur deux sites géographiquement distincts :

Site de Maisons-Alfort 7, avenue du General de Gaulle 94700 Maisons-Alfort	Site d'Alfort Normandie RD 675 Goustranville 14430 Dozule
--	--

L'EnvA réalise le présent « *sourçage* » auprès d'opérateurs économiques dont l'activité porte sur la maintenance de dispositifs médicaux multimarques en vue d'une future consultation ayant pour projet la maintenance curative des équipements médicaux du Centre hospitalier universitaire vétérinaire des animaux de compagnie (Chuv-Ac) du site de Maisons-Alfort.

Un récapitulatif du matériel susceptible de faire l'objet de la consultation est joint en annexe.

Le marché prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à prix unitaires au sens des articles R 2162-3 à R 2162-4 du Code de la commande publique. Il s'exécutera au moyen de bons de commande échelonnés et émis au fur et à mesure des besoins pour un montant maximum annuel de 20 000 € HT.

Le marché sera passé pour une durée d'un an, renouvelable tacitement par période d'un an, deux fois, sans excéder la durée totale de 3 ans.

Le sourçage est défini comme la possibilité « *d'effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, de solliciter des avis ou d'informer les opérateurs économiques du projet et de ses exigences* » afin de préparer la passation d'un marché public » (Article R.2111-1 du Code de la Commande Publique).

Cette collecte d'informations est régie par les dispositions du Code de la Commande Publique, et notamment par son article 3 relatif au principe d'égalité de traitement des candidats.

Ainsi, ce sourcing ne constitue pas un acte d'achat. Réciproquement, les réponses ne constitueront pas des engagements contractuels ou précontractuels de la part de leurs auteurs. Aucun opérateur économique répondant ne pourra prétendre à une rémunération ou indemnisation pour les réponses apportées.

De plus, cette participation ne préjuge pas de la procédure à venir, où tous les candidats qui désireront y participer le pourront y compris ceux qui n'auraient pas pu prendre part au sourcing (tous les futurs candidats disposeront du même niveau d'information).

Eu égard au respect et à la protection du secret des affaires, l'EnvA s'engage à ne communiquer les éléments de réponses fournis qu'en interne à sa propre structure afin de mieux définir le besoin.

Nous sollicitons la participation de toutes sociétés ayant un retour d'expérience sur ce sujet afin de mieux connaître son activité ainsi que ses pratiques en matière de commande publique, en vue d'améliorer la définition de notre besoin ainsi que la qualité et la performance de nos achats. Nous les encourageons en outre à nous faire part de toutes remarques qu'ils jugeront utiles.

A ce stade, la consultation relative à ce projet est envisagée pour décembre 2026 pour un démarrage des prestations au 1^{er} avril 2027.

Vous trouverez ci-dessous le questionnaire, à renvoyer par courriel à l'adresse suivante :

Jean-Marc BONTE
Chargé d'achats - Marchés publics
École nationale vétérinaire d'Alfort
marchés@vet-alfort.fr
01.43.96.73.49

avant le vendredi 2 octobre 2026 à 16h00.

Pour vous, c'est l'opportunité :

- De valoriser un savoir-faire dans le cadre défini par l'acheteur.
- De vous faire connaître auprès d'un client potentiel.

En vous remerciant pour votre participation.

Le service juridique

EnvA

SOURCAGE

Projet achat : « S452026 - Maintenance curative des dispositifs médicaux multimarques du Chuv-Ac »

Société		Objet social	Représentant	Date :
				Site internet : www.
CA annuel		Effectifs : Date de création :	Mail :	Références : Coordonnées réf. :

Points	Eléments de réponse
Périmètre de prestations conseillé	- Après examen de l'inventaire, votre entreprise serait-elle en mesure d'assurer la maintenance curative de la totalité du parc / de la majorité du parc/ d'une partie du parc uniquement ? Si partiellement, préciser les équipements, marques ou familles d'équipements que vous ne pouvez pas prendre en charge ; - Certaines marques ou certains équipements nécessitent-ils des conditions particulières pour leur maintenance (agrément constructeur, accès aux logiciels, outillage spécifique, pièces propriétaires, etc.) ?; - Au regard de votre expérience professionnelle et de votre connaissance du marché de la maintenance des dispositifs médicaux, parmi les équipements figurant dans l'inventaire joint, identifiez-vous des équipements pour lesquels une réparation ne vous paraîtrait pas économiquement pertinente ?
Modalités tarifaires	Quelle structure tarifaire vous semblerait la plus adaptée pour ce type de marché ?
Capacité d'intervenir sur départements 94	- Quel délai d'intervention vous paraît-il pouvoir être proposé dans le cadre d'un futur marché ? - Quels délais pouvez-vous habituellement proposer pour la remise en service lorsque les pièces sont disponibles ? - Quels délais pouvez-vous habituellement proposer pour l'approvisionnement des pièces ?